Théâtre antique et ses abords et « Arc de Triomphe » d'Orange

1. Données sur le bien du patrimoine mondial

1.1 - Dénomination du bien du patrimoine mondial

Théâtre antique et ses abords et « Arc de Triomphe » d'Orange

1.2 - Détails sur le bien du patrimoine mondial

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
	0 / 0	?	?	?	
	0 / 0	?	?	?	
Théâtre antique	44.136 / 4.808	9.41	116	125.41	1981
Arc de triomphe	44.142 / 4.805	0.01	116	116.01	1981
Total (ha)		**9.42**	**232**	**241.42**	

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Théâtre antique et ses abords et “Arc de Triomphe” d’Orange: délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 1981 et de sa zone tampon approuvée en 2007 - 1:25,000	2011	
Théâtre antique et ses abords et “Arc de Triomphe” d’Orange: délimitation du bien lors de son inscription sur la Liste en 1981 et de sa zone tampon approuvée en 2007 - Scale 1:12,500	2011	

1.5 - Site Internet et présence sur les réseaux sociaux (le cas échéant)

1. Théatre Antique d'Orange - Culture Espaces Web Site (Culture Espaces)
2. Orange, Ville Romaine en Provence (Office de Tourisme)
3. Ville d'Orange
4. Chorégies d'Orange

Commentaire

2. https://theatre-antique.com/ 3. https://www.poptourisme.fr

2. Autres conventions/programmes au titre desquels le bien du patrimoine mondial est protégé (le cas échéant)

2.1 - D'après les informations disponibles, ce bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre des conventions/programmes recensés dans le tableau ci-après. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) est désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme	Le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) n’est pas désigné et/ou protégé au titre de la convention/du programme
2.1.1	**Registre international des biens culturels sous protection spéciale** (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé)		✖
2.1.2	**Liste des biens culturels sous protection renforcée** (Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé - 1999)		✖
2.1.3	**Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar)** (Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar))		✖
2.1.4	**Réseau mondial des réserves de biosphère** L'Homme et la biosphère (MAB)		✖
2.1.5	**Réseau mondial des géoparcs** Géoparcs mondiaux UNESCO		✖

2.2 - Si nécessaire, merci d'inscrire ici vos commentaires sur la question 2.1

2.3 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de demander, le cas échéant, une protection renforcée pour le bien du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) au cours des trois prochaines années ?
Non

2.4 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire inscrire le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar), le cas échéant, au cours des trois prochaines années ?
Non

2.5 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que Réserve pour l'Homme et la biosphère (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?
Non

2.6 - Vos autorités nationales ont-elles l'intention de faire désigner le bien du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme Géoparc mondial UNESCO (le cas échéant) au cours des trois prochaines années ?
Non

2.7 - Indiquez le niveau de coopération au niveau du bien entre les différentes désignations des conventions/programmes pour le bien

2.7.1	**Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé**	
2.7.1	Il n'y a **aucun contact** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✖
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **occasionnellement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **régulièrement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial **gère également** cette désignation/programme.	
2.7.2	**Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)**	
2.7.1	Il n'y a **aucun contact** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✖
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **occasionnellement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **régulièrement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial **gère également** cette désignation/programme.	
2.7.3	**Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)**	
2.7.1	Il n'y a **aucun contact** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✖
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **occasionnellement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **régulièrement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial **gère également** cette désignation/programme.	
2.7.4	**Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)**	
2.7.1	Il n'y a **aucun contact** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✖
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **occasionnellement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **régulièrement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial **gère également** cette désignation/programme.	
2.7.5	**Géoparcs mondiaux UNESCO**	
2.7.1	Il n'y a **aucun contact** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	✖
2.7.2	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **occasionnellement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.3	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial communique **régulièrement** avec le(s) point(s) focal/aux de cette désignation/programme.	
2.7.4	Le gestionnaire du site du patrimoine mondial **gère également** cette désignation/programme.	

2.8 - Ajouter ici les informations sur la coopération avec une autre/ d'autres désignation(s)/programme(s)

2.9 - À votre connaissance, des éléments associés au bien du patrimoine mondial ont-ils été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel ?
Non

2.10 - Recensez les éléments associés au bien du patrimoine mondial qui sont inscrits, à votre connaissance, au titre de la

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2.11 - À votre connaissance, du patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial a-t-il été inscrit au titre du Programme Mémoire du monde ?

Non

2.12 - Recensez le patrimoine documentaire associé au bien du patrimoine mondial inscrit, à votre connaissance, au titre du Programme Mémoire du monde.

3. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

3.1 - Déclaration de valeur universelle exceptionnelle adoptée par le Comité du patrimoine mondial

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse

Situé dans la vallée du Rhône, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le théâtre antique d'Orange, avec son mur de façade de 103 m de long et 37 m de haut, est un des mieux préservés de tous les grands théâtres romains. Édifié au début de l'ère chrétienne, le théâtre antique présente toutes les composantes du Théâtre latin selon Vitruve : la cavea (gradins en hémicycle), les accès latéraux et le mur de scène étonnamment préservé et flanqué de parascenia. Des colonnes et de nombreuses statues dans des niches décoraient à l'origine le mur de scène. De ce décor initial ne subsistent que quelques vestiges, dont la statue d'Auguste, replacée dans la grande niche centrale. Fermé par décret impérial en 391, le théâtre fut abandonné et, plus tard, saccagé et pillé par les barbares. Il faut attendre le XIXe siècle pour que renaisse le théâtre antique grâce aux travaux de restauration entamés en 1825. Construit entre 10 et 25 apr. J.-C., l'arc de triomphe romain d'Orange est l'un des plus beaux et des plus intéressants arcs de triomphe provinciaux d'époque augustéenne qui nous soit parvenu, grâce à ses bas-reliefs qui retracent l'établissement de la Pax Romana. Sur ses faces nord et sud, des armes celtes de la période de l'indépendance paraissent comme accrochées en éventail sur un mur ; sur ses côtés est et ouest, les Celtes sont représentés enchaînés. À ce décor s'ajoute celui de dépouilles navales où proues, avirons, ancres et aplustres, rappellent la maîtrise sur le monde maritime que la victoire d'Actium donna à Rome. Enfin, sur l'attique supérieur, s'affrontent cavaliers et fantassins Romains et Celtes. Transformé en fortin au XIIIe siècle, partiellement réparé au XVIIIe siècle, puis restauré au XIXe siècle, l'arc de triomphe d'Orange demeure l'un des monuments les plus remarquables de la Gaule romaine.

Critère (iii) : D'époque augustéenne, le théâtre antique d'Orange constitue un exemple exceptionnel dans la typologie des théâtres romains.

Critère (vi) : Les événements auxquels se réfèrent les bas-reliefs sculptés sur la face nord de l'arc de triomphe d'Orange (guerre contre les barbares et établissement de la Pax Romana) ont une portée universelle.

Intégrité

Le bien inclut l'ensemble de la colline Saint-Eutrope à laquelle s'adosse le théâtre et où sont situés les vestiges connus de l'ensemble cultuel auquel il appartenait. Le théâtre, comme ces vestiges, et comme l'arc de triomphe, ne sont plus dans leur état d'origine. C'est le cas général des vestiges antiques, mais les éléments conservés sont spectaculaires et suffisent à démontrer la valeur du bien.

Authenticité

Les monuments romains d'Orange sont parvenus jusqu'à nous par suite de plusieurs processus d'appropriation qui ont adapté ou transformé ces édifices pour d'autres usages au cours des siècles. L'arc de triomphe a été restauré en 1824, une des plus anciennes interventions de ce type en France. A partir du XIXe siècle, des campagnes de dégagement et de restauration ont permis de consolider ces monuments. Les adjonctions faites – entre autres celles qui ont rendu au théâtre son usage – ont respecté la substance ancienne.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Le théâtre antique ainsi que le site archéologique le bordant sont classés comme monuments historiques depuis 1840. Les spécificités de leurs protections découlent du code du patrimoine. Tous les travaux sur monuments historiques sont soumis à autorisation du préfet de région après avis du conservateur régional des monuments historiques. Par ailleurs, ces monuments historiques génèrent des périmètres de protection dans lesquels tous les travaux sont soumis à autorisation de l'architecte des Bâtiments de France. La zone tampon repose actuellement sur ces abords de 500 mètres. Un site patrimonial remarquable en cours de rédaction permettra à l'avenir de renforcer les protections dans une zone tampon élargie. La colline St Eutrope a la double protection au titre des monuments historiques : classement en 1919 et inscription en 1995. Elle est un site classé depuis 1935 au titre du code de l'environnement. Les autorisations de travaux relèvent d'autorisations ministérielles. La gestion de l'ensemble incombe à la ville d'Orange, propriétaire, et à l'État, qui assure une fonction d'expertise et de contrôle scientifique et technique. Les manifestations culturelles qui se déroulent dans le théâtre antique font l'objet d'un contrôle rigoureux pour éviter toute dégradation. Les travaux menés pour réaménager la place de l'Arc de Triomphe ont permis d'éloigner la route du monument et d'améliorer les accès piétons à celui-ci. Cet aménagement a reçu l'approbation de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture. Le bien dispose d'un plan de gestion qui est mis à jour régulièrement. Le renforcement de la concertation entre la ville d'Orange et l'État est un élément indispensable de la gestion à long terme du Théâtre antique et ses abords et « Arc de Triomphe » d'Orange.

3.2 - Recensez les attributs de valeur universelle exceptionnelle de votre bien et évaluez leur état. À titre indicatif, il est conseillé de se focaliser sur environ 5 attributs essentiels (pas plus de 15 en tout).

	Brève identification de l'attribut	Préservé	Compromis	Gravement Compromis	Perdu
3.2.1	monumentalité du théâtre antique	✖			
3.2.2	état de conservation des sculptures de l'arc de triomphe	✖			
3.2.3					
3.2.4					
3.2.5					
3.2.6					
3.2.7					
3.2.8					

3.2.9					
3.2.10					
3.2.11					
3.2.12					
3.2.13					
3.2.14					
3.2.15					

3.3 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives à la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

4. Facteurs affectant le bien

4.1. Habitat et développement

4.1.1 - Habitat

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.1.2 - Développement commercial

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.1.3 - Zones industrielles

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques/de loisirs

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure, extérieure

✖ S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif ✖	✖		✖	✖			↗
négatif							

4.1.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.1 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.2. Infrastructures de transport

4.2.1 - Infrastructures de transport de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure, extérieure

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.2.2 - Infrastructures de transport souterrain

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.2.3 - Infrastructures de transport aérien

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.2.4 - Infrastructures de transport maritime

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.2.5 - Effets liés à l'utilisation des infrastructures de transport

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.2.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.2 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

L'aménagement au pied de l'arc de triomphe en 2017 a amélioré la circulation et, de ce fait, éloigné les véhicules du monument.

4.3. Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

4.3.1 - Infrastructures hydrauliques

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.3.2 - Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.3.3 - Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.3.4 - Installations localisées

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.3.5 - Grandes installations linéaires

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.3.6 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.3 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.4. Pollution

4.4.1 - Pollution des océans

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.4.2 - Pollution des eaux souterraines

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.4.3 - Pollution des eaux de surface

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.4.4 - Pollution atmosphérique

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.4.5 - Déchets solides

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.4.6 - Apport excessif d’énergie

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.4.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.4 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.5. Utilisation/modification des ressources biologiques

4.5.1 - Pêche/collecte de ressources aquatiques

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.2 - Aquaculture

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.3 - Modification du régime des sols

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.4 - Élevage de bétail/pacage d’animaux domestiques

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.5 - Production de semences

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.6 - Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.7 - Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.8 - Chasse commerciale

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.9 - Chasse de subsistance

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.10 - Exploitation forestière/production de bois

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.5.11 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.5 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.6. Utilisation de ressources matérielles

4.6.1 - Exploitation minière

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.6.2 - Exploitation de carrières

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.6.3 - Pétrole/gaz

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.6.4 - Exploitation hydraulique

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.6.5 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.6 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.7. Conditions locales affectant le tissu physique

4.7.1 - Vent

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.2 - Humidité relative

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.3 - Température

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.4 - Radiation/lumière

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.5 - Poussière

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.6 - Eau (pluie/nappe phréatique)

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.7 - Nuisibles

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- S'applique, négatif, actuel, intérieure, extérieure

✖ S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif							
négatif ✖	✖		✖	✖		→	

4.7.8 - Micro-organismes

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.7.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.7 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

Malgré les dispositifs anti-pigeons mis en œuvre, ces nuisibles sont toujours présents, même s'ils sont moins nombreux et affectent un peu moins le monument.

4.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

4.8.1 - Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure, extérieure

✖ S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif ✖	✖			✖			↗
négatif							

4.8.2 - Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.8.4 - Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.8.5 - Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.8.6 - Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.8.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.8 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.9. Autres activités humaines

4.9.1 - Activités illégales

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.9.2 - Destruction délibérée du patrimoine

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.9.3 - Entraînement militaire

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.9.4 - Guerre

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.9.5 - Terrorisme

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.9.6 - Troubles civils

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.9.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.9 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.10. Changement climatique/problèmes météorologiques

4.10.1 - Tempêtes

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.2 - Inondations

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.3 - Sécheresses

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.4 - Désertification

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.5 - Modification des eaux de l'océan

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.6 - Températures extrêmes

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.7 - Autres modifications du climat

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.10.8 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.10 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.11. Évènements écologiques ou géologiques soudains

4.11.1 - Éruption volcanique

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.11.2 - Tremblement de terre

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.11.4 - Avalanche/glissement de terrain

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.11.5 - Erosion et envasement/dépôt

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.11.6 - Incendies d'origine naturelle

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.11.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.11 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

4.12.1 - Espèces transportées

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.12.2 - Espèces envahissantes/exotiques terrestres

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.12.3 - Espèces envahissantes/exotiques d'eau douce

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.12.4 - Espèces envahissantes/exotiques marines

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.12.5 - Espèces hyper-abondantes

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.12.6 - Matériel génétiquement modifié

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.12.7 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués au point 4.12 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.13. Gestion et facteurs institutionnels

4.13.1 - Système de gestion/plan de gestion

✖ S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif ✖	✖		✖			→	
négatif							

4.13.2 - Cadre juridique

✖ S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif ✖	✖		✖	✖		→	
négatif							

4.13.3 - Gouvernance

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.13.4 - Activités de gestion

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure, extérieure

S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif ✖	✖		✖	✖		→	
négatif							

4.13.5 - Ressources financières

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.13.6 - Ressources humaines

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.13.7 - Activités de recherche/de suivi à faible impact

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- S'applique, positif, actuel, intérieure, extérieure

✖ S'applique	Ne s'applique pas

	Impact		Origine		Évolution de l'impact		
Impact	**actuel**	**potentiel**	**intérieure**	**extérieure**	**Décroissant**	**Stable**	**Croissant**
positif ✖	✖		✖	✖		→	
négatif							

4.13.8 - Activités de recherche/de suivi à fort impact

Réponses précédentes du cycle 2 (26/07/2013):

- Ne s'applique pas

S'applique	✖ Ne s'applique pas

4.13.9 - Précisez, si nécessaire, de quelle manière les facteurs indiqués comme pertinents au point 4.13 affectent le bien d'un point de vue négatif ou positif

4.14. Autre(s) facteur(s)

4.14.1 - Autre(s) facteur(s)

4.15. Tableau récapitulatif des facteurs

4.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

Nom	Impact			Origine		Trend
4.1 Habitat et développement						
4.1.5 Installations d'interprétation pour les visiteurs	⊕	✖		⊙	✖	↗
4.7 Conditions locales affectant le tissu physique						
4.7.7 Nuisibles	⊖	✖		⊙	✖	→
4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine						
4.8.1 Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses	⊕	✖			✖	↗
4.13 Gestion et facteurs institutionnels						
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion	⊕	✖		⊙		→

4.13.2 Cadre juridique						
4.13.4 Activités de gestion						
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact						

Légende	actuel	potentiel	négatif	positif	intérieure	extérieure

4.16. Évaluation des facteurs positifs et négatifs actuels et potentiels

4.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

4.1 Habitat et développement

Nom	**Impact**			**Origine**		**Évolution**
4.1.5 Installations d'interprétation pour les visiteurs						

	Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur
	Restreinte
✖	Localisée
	Extensive
	Très répandue
	Echelle temporelle - Fréquence du facteur
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✖	Fréquent
	En cours
	Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
	Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
	Tendance - Evolution durant les 6 dernières années
	En baisse
	Statique
✖	En hausse

4.7 Conditions locales affectant le tissu physique

Nom	**Impact**	**Origine**	**Évolution**

4.7.7 Nuisibles						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
	Localisée
	Extensive
✖	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✖	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✖	Statique
	En hausse

4.8 Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.8.1 Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses						

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✖	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✖	Fréquent
	En cours

Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
	Statique
✖	En hausse

4.13 Gestion et facteurs institutionnels

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.1 Système de gestion/plan de gestion						→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✖	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
	Fréquent
✖	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✖	Statique

	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.2 Cadre juridique						→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✖	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✖	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✖	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.4 Activités de gestion						→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✖	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✖	Fréquent

	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✖	Statique
	En hausse

Nom	Impact			Origine		Évolution
4.13.7 Activités de recherche/de suivi à faible impact						→

Echelle spatiale - Surface d'impact du facteur	
	Restreinte
✖	Localisée
	Extensive
	Très répandue
Echelle temporelle - Fréquence du facteur	
	Phénomène unique/rare
	Intermittent/sporadique
✖	Fréquent
	En cours
Impact - Impact sur les attributs de la valeur du bien	
	Insignifiant
✖	Mineur
	Significatif
	Catastrophique
Réaction du gestionnaire - Capacité de réaction du gestionnaire	
	Capacité haute
✖	Capacité moyenne
	Capacité faible
	Aucune capacité/aucune ressource
Tendance - Evolution durant les 6 dernières années	
	En baisse
✖	Statique

	En hausse

4.17. Inscription en série (nationale ou transnationale)

4.17.1 - Si votre bien fait l'objet d'une inscription en série (nationale ou transnationale), identifiez les éléments du bien impactés par chaque facteur

4.18. Évaluation de l'état de conservation au prochain cycle des Rapports périodiques

4.18.1 - Évaluez l'état de conservation de chaque attribut dans environ 6 ans (prochain cycle de soumission des Rapports périodiques).

	Attribut	Préservé	Compromis	Gravement compromis	Perdu
4.18.1.1	monumentalité du théâtre antique	✖			
4.18.1.2	état de conservation des scilptures de l'arc de triomphe	✖			
4.18.1.3					
4.18.1.4					
4.18.1.5					

5. Protection et gestion du bien

5.1. Limites et zones tampons

5.1.1 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles adéquates pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?
Les limites sont **appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien**

5.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues et reconnues ?
Les limites **sont connues** par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires

5.1.3 - La/les zone(s) tampon(s) du bien du patrimoine mondial est/sont-elle(s) adéquate(s) pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de ce bien ?
Les zones tampons **ne compromettent pas le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien, mais pourraient être améliorées.**

5.1.4 - Les limites de la zone tampon sont-elles connues et reconnues ?
Les zones tampons du bien du patrimoine mondial **sont connues et reconnues par l'autorité de gestion et les communautés locales/propriétaires.**

5.1.5 - Remarques, conclusions et/ou recommandations relatives aux limites et zones tampons du bien du patrimoine mondial
La zone tampon correspond au périmètre des abords des monuments historiques. Cet outil pourra être amélioré en parallèle du site patrimonial remarquable en cours de réalisation.

5.2. Mesures de protection

5.2.1 - Désignation des mesures de protection (juridiques, réglementaires, contractuelles, liées à la planification, institutionnelles et/ou traditionnelles).
Plusieurs types de protection s'appliquent sur le site d'Orange:

La protection au titre des **Monuments historiques** s'applique à un immeuble dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public. C'est une servitude d'utilité publique (loi de 1913 reprise dans le Code du patrimoine) qui permet de contrôler la conservation du bâti. Elle comporte deux niveaux de protection : le classement, qui exige un accord de l'Etat pour tous travaux ou modification sur l'immeuble; et l'inscription, qui exige une information des services de l'Etat pour toute modification. Aux abords des monuments historiques (rayon de 500m autour du monument), toute modification du bâti et du non bâti est soumise à l'avis de l'architecte des bâtiment de France.

À Orange:
- Le théâtre antique et l'arc ont été classés en 1840, le site archéologique bordant le théâtre (temples) en 1862.
- Les terrains compris dans la zone de protection de 100 m autour de l'arc ont été classés en 1963.
- La protection de l'archéologie (Code du patrimoine) entraîne le contrôle obligatoire de l'Etat sur toute fouille et une réglementation sur l'archéologie préventive qui institue une carte archéologique pour connaître la richesse du sous-sol, des zones de présomption archéologique (dans lesquelles l'Etat peut prescrire desfouilles à l'occasion de tous projets de travaux détruisant la couche archéologique), Cette réglementation oblige les propriétaires à participer aux fouilles préventives. Il existe une zone de présomption archéologique sur le centre d'Orange qui englobe les abords du théâtre.
- La protection de territoires - ensembles paysagers ou urbains, au titre des Sites (loi de 1930 reprise dans le Code de l'environnement) est une servitude d'utilité publique, annexée au PLU. Elle comporte deux niveaux de protection : le classement, qui exige un accord de l'Etat pour toute modification du site, et l'inscription, qui exige un avis simple de l'architecte des bâtiments de France sur tous travaux et constructions nouvelles et un avis conforme sur toute démolition.
- Le mur de soutènement de construction romaine sis sur la colline à laquelle est adossé le théâtre a été classé le 30 avril 1919.
- Les murs du gymnase romain dans les caves de l'ancienne sous-préfecture, a été classé le 24 juillet 1920.
- Le mur du forum romain, rue Pontillac, a été classé le 12 septembre 1938.

Il existe deux sites protégés:
- zone de 100 m autour de l'arc, classé en 1933.
- colline Saint-Eutrope, classée en 1935.

Source: Rapport périodique cycle 1, Rapport périodique cycle 2

5.2.2 - Indiquez les législations et autres mesures (réglementaires, y compris en matière d'aménagement du territoire, contractuelles, institutionnelles ou traditionnelles) qui n'apparaissent pas au point 5.2.1 et précisez la catégorie à laquelle elles appartiennent.

2022 / passage en Commission nationale du patrimoine et de l'architecture pour valider le périmètre du SPR / Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP). /

5.2.3 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation y compris en matière d'aménagement du territoire) est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité, du bien ?
Le cadre juridique destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.**

5.2.4 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adéquat dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?
Le **cadre juridique** de la zone tampon destiné à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial est **adapté pour assurer une gestion et une protection efficaces.**

5.2.5 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?
Le cadre juridique pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une **base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien.**

5.2.6 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) peut-il être appliqué ?
On dispose **de capacités/ressources appropriées** pour faire appliquer les mesures législatives et/ou réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

5.2.7 - Indiquez brièvement comment la législation, y compris l'aménagement du territoire et les autres réglementations, fonctionne en pratique.

5.2.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives aux mesures prises pour protéger le bien du patrimoine mondial

5.3. Système de gestion/Plan de gestion

5.3.1 - Cochez la/les case(s) décrivant le mieux le système de gouvernance et de gestion du bien
Système de gestion public local/régional conjoint

Si vous avez choisi « Autre », précisez

5.3.2 - Système de gestion : indiquez quel(s) outil(s) de gestion ci-après est/sont utilisé(s) pour aider à protéger le bien.

Un plan de gestion intégré couvrant le patrimoine mondial et d'autres désignations.

5.3.3 - Décrivez brièvement le système de gestion établi pour votre bien
Un plan de gestion a été établi en 2013 et validé par les instances locales. Il doit être actualisé et validé par le préfet de région. La commission locale pour le patrimoine mondial est en cours de renouvellement. Elle veille au suivi de la bonne conservation du bien, en vue de l'examen de tout projet pouvant affecter la VUE. Elle se réunit à l'initiative du préfet ou à la demande du maire d'Orange.

5.3.4 - Documents de gestion

5.3.5 - La Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a-t-elle été utilisée pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien ?
La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 **n'a pas été utilisée.**

5.3.6 - Si la Recommandation concernant le paysage urbain historique (2011) a été utilisée pour ce bien, décrivez brièvement les mesures prises.

5.3.7 - Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial a-t-il été utilisé pour le bien ?
Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique **n'a pas été utilisé.**

5.3.8 - Si le document d'orientation sur les impacts du changement climatique a été utilisé, décrivez brièvement les mesures prises, ainsi que les études effectuées sur les effets du changement climatique sur le bien :

5.3.9 - La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?
La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée.**

5.3.10 - Si la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises

5.3.11 - Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?
Il y a une **coordination appropriée** entre toutes les entités/tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien.

5.3.12 - Le système/plan de gestion est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Le système/plan de gestion est **tout à fait adapté** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien.

5.3.13 - Le système/plan de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système/plan de gestion est **totalement mis en œuvre et son suivi est assuré.**

5.3.14 - Existe-t-il un plan de travail/d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

Il existe un plan de travail/plan d'action annuel **et toutes les activités sont mises en œuvre et leur suivi est assuré.**

5.3.15 - Le système de gestion intègre-t-il des mécanismes et procédures formels pour assurer la participation et la contribution des groupes suivants, vivant dans les limites ou à proximité du bien du patrimoine mondial et/ou de la zone tampon, aux décisions de gestion maintenant la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

		Sans objet	Pas de mécanismes de participation	Une certaine participation	Participation directe	Participation évolutive à tous les processus de décision pertinents
5.3.15.1	Communautés locales			×		
5.3.15.2	Collectivités locales					×
5.3.15.3	Propriétaires dans le périmètre du bien et de la zone tampon					×
5.3.15.4	Peuples autochtones	×				
5.3.15.5	Femmes				×	
5.3.15.6	Autres groupes spécifiques	×				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.16 - Évaluez la coopération/relation entre les gestionnaires/coordinateurs/personnel du bien du patrimoine mondial et les groupes suivants

		Sans objet	Pas de coopération/relation	Faible	Moyenne	Bonne
5.3.16.1	Communautés locales				×	
5.3.16.2	Autorités locales/municipales					×
5.3.16.3	Peuples autochtones	×				
5.3.16.4	Propriétaires fonciers		×			
5.3.16.5	Femmes					×
5.3.16.6	Jeunes/enfants					×
5.3.16.7	Chercheurs				×	
5.3.16.8	Visiteurs locaux/touristes				×	
5.3.16.9	Touristes nationaux/internationaux				×	
5.3.16.10	Secteur touristique				×	
5.3.16.11	Entreprises et industries locales		×			
5.3.16.12	ONG	×				
5.3.16.13	Autres groupes spécifiques	×				
	Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser					

5.3.17 - Évaluez de quelle manière le système de gestion de votre bien contribue à atteindre les objectifs de la Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial

		Sans objet	Pas de contribution	Contribution limitée	Contribution importante	Parfaite réalisation des objectifs
5.3.17.1	Le système de gestion du bien contribue à l'égalité des genres.	×				
5.3.17.2	Le système de gestion du bien offre des services / avantages à la communauté locale au niveau de l'écosystème (par ex. air, eau, aliments, plantes médicinales).	×				
5.3.17.3	Le système de gestion du bien contribue à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération.			×		

5.3.17.4	Le système de gestion du bien intègre une approche fondée sur les droits de l'homme.				✖	
5.3.17.5	Le système de gestion du bien contribue à favoriser le développement économique inclusif local et à améliorer les moyens de subsistance.				✖	
5.3.17.6	Le système de gestion du bien contribue à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle dans le périmètre et à proximité des biens du patrimoine.	✖				

5.3.18 - Commentaires supplémentaires concernant l'évaluation du système de gestion ci-dessus

5.3.19 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au système/plan de gestion

6. Ressources financières et humaines

6.1. Financement

6.1.1 - Si vos sources de financement ne correspondent pas exactement à celles indiquées, inscrivez les sommes correspondant au type de financement qui représente votre situation avec le plus de justesse et utilisez la boîte de commentaires pour plus de détails.

		Frais de projets	Frais courants
6.1.1.1	Financement multilatéral (FEM, Banque mondiale, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.2	Financement international bilatéral	0 %	0 %
6.1.1.3	Fonds du patrimoine mondial (Assistance internationale)	0 %	0 %
6.1.1.4	Contribution des autres conventions et programmes	0 %	0 %
6.1.1.5	Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.6	Gouvernemental (national/fédéral)	40 %	0 %
6.1.1.7	Gouvernemental (régional, provincial, État central)	15 %	0 %
6.1.1.8	Gouvernemental (local/municipal)	45 %	100 %
6.1.1.9	Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.10	Frais payés par les visiteurs (par ex. entrée, toilettes, parking, camping, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.11	Activités commerciales (par ex. merchandising et restauration, permis pour filmer, concessions, etc.)	0 %	0 %
6.1.1.12	Autre	0 %	0 %
		Total 100 %	Total 100 %

6.1.2 - Commentez ci-après les autres sources de financement qui ne sont pas indiquées ci-avant

6.1.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer de manière efficace le bien du patrimoine mondial ?

Le budget dont on dispose **est approprié** pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial.

6.1.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement sont **assurées à moyen et long termes.**

6.1.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations relatives au financement et aux infrastructures

6.1.6 - Estimez la participation des hommes et des femmes à la gestion, la conservation et l'interprétation des biens du patrimoine mondial et dans quelle mesure ils sont issus des communautés locales.

		Issus des communautés locales %	Issus d'ailleurs %
6.1.6.1	Hommes	50 %	0 %
6.1.6.2	Femmes	50 %	0 %
		Total 100 %	Total 0 %

6.1.7 - Les ressources humaines disponibles sont-elles suffisantes pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **adaptées** aux besoins de la gestion.

6.1.8 - Concernant les besoins en matière de gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez évaluer la disponibilité des professionnels dans les disciplines suivantes

Conservation	Bonne disponibilité
Durabilité environnementale	Bonne disponibilité
Participation et inclusion des communautés	Sans objet
Préparation aux risques	Disponibilité moyenne
Renforcement des compétences et éducation	Bonne disponibilité

Administration	Bonne disponibilité
Recherche et suivi	Bonne disponibilité
Sensibilisation et communication des informations publiques	Bonne disponibilité
Marketing et promotion	Disponibilité moyenne
Interprétation	Bonne disponibilité
Gestion des visiteurs / tourisme	Bonne disponibilité
Gardiennage, police	Bonne disponibilité

6.1.9 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Conservation	Disponibilité moyenne
Durabilité environnementale	Disponibilité moyenne
Participation et inclusion des communautés	Sans objet
Préparation aux risques	Disponibilité moyenne
Renforcement des capacités et éducation	Disponibilité moyenne
Administration	Disponibilité moyenne
Recherche et suivi	Disponibilité moyenne
Sensibilisation et communication des informations publiques	Disponibilité moyenne
Marketing et promotion	Disponibilité moyenne
Interprétation	Disponibilité moyenne
Gestion des visiteurs/tourisme	Disponibilité moyenne
Forces de l'ordre (gardiennage, police)	Disponibilité moyenne

6.1.10 - La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour le bien ?

La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée.**

6.1.11 - Si la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial a été utilisée, décrivez brièvement les mesures prises.

6.1.12 - Existe-t-il des plans ou programmes de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Un plan ou programme **local** de renforcement des compétences est en place et totalement mis en œuvre ; **toutes les compétences techniques sont transmises** à ceux qui gèrent le bien localement.

6.1.13 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

7. Études scientifiques et projets de recherche

7.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial permettant de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs et attributs du bien du patrimoine mondial est **appropriée.**

7.2 - Un programme de recherche est-il prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un **programme général de recherche intégrée** portant sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

7.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils librement disponibles et diffusés ?

Les résultats de la recherche **sont largement diffusés avec une sensibilisation active** des communautés locales et des publics nationaux et internationaux.

7.4 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

8. Éducation, information et sensibilisation

8.1 - Veuillez évaluer le degré de connaissance et de compréhension de l'existence et des motifs d'inscription du bien du patrimoine mondial parmi les groupes suivants

Communautés locales	Bonne sensibilisation
Autorités locales, municipales	Bonne sensibilisation
Peuples autochtones	Sans objet

Propriétaires fonciers	Bonne sensibilisation
Femmes	Bonne sensibilisation
Jeunes/enfants	Bonne sensibilisation
Chercheurs	Bonne sensibilisation
Visiteurs locaux	Bonne sensibilisation
Touristes nationaux/internationaux	Bonne sensibilisation
Secteur du tourisme	Bonne sensibilisation
Entreprises et industries locales	Bonne sensibilisation
ONG	Bonne sensibilisation
Autres groupes spécifiques	Bonne sensibilisation
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez :	

8.2 - Le bien dispose-t-il d'un/de programme(s) d'éducation sur le patrimoine pour les enfants et/ou les jeunes contribuant à mieux faire comprendre le patrimoine, promouvoir la diversité et encourager le dialogue interculturel ?

Il existe **un programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation** des enfants et des jeunes qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial.

8.3 - Quel est le public ciblé par les programmes d'éducation et de sensibilisation sur le bien ?

Communautés locales
Autorités locales, municipales
Propriétaires fonciers
Femmes
Jeunes/enfants
Chercheurs
Visiteurs locaux
Touristes nationaux/internationaux
Secteur du tourisme

8.4 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information, l'interprétation et la sensibilisation au bien du patrimoine mondial

Centre d'accueil des visiteurs	Moyennement adaptée
Musée de site	Non nécessaire
Kiosques d'information	Non nécessaire
Visites guidées	Bien adaptée
Sentiers/itinéraires	Moyennement adaptée
Documents d'information papier	Moyennement adaptée
Informations en ligne (site web, réseaux sociaux, etc.)	Bien adaptée
Transports	Non nécessaire
Autre	Non nécessaire
Si vous avez choisi « Autre », précisez	

8.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

9. Gestion des visiteurs

9.1 - Estimez le nombre de visiteurs annuel (visiteurs nationaux et internationaux compris) depuis le dernier Rapport périodique

96 336 / 71 728 / 167 153 / 165 093 / 164 717 /

9.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les statistiques de fréquentation

Billets d'entrée et inscriptions
Autre
provenances

9.3 - Quelle est la durée moyenne d'une visite sur le site du patrimoine mondial ?
Entre une et trois heures

9.4 - Veuillez indiquer les sources d'information
Temps moyen de visite observé pour le théâtre antique.

9.5 - Quelles sont les dépenses moyennes approximatives des visiteurs par jour (Estimez la dépense en dollars des États-Unis) ?

. / . / . / 11 / . / 1,5 /

9.6 - Veuillez indiquer les sources d'information
Billetterie et boutique du site du théâtre antique.

9.7 - Le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial intègre-t-il une stratégie, avec un plan d'actions, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux ?
Il y **a une stratégie** pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts sur le bien du patrimoine mondial mais elle n'est **pas mise en œuvre.**

9.8 - Commentaires concernant la réponse fournie à la question 9.7 ci-dessus
Théâtre antique : les flux de visiteurs sont contrôlés à l'entrée et certains espaces ne sont pas ouverts au public.

9.9 - L'utilisation du bien par les visiteurs est-elle gérée de manière efficace pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?
L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est **géré efficacement et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle.**

9.10 - L'efficacité de la gestion du tourisme est-elle régulièrement contrôlée ?
Non

Si vous utilisez un autre système, précisez :

9.11 - Comment le secteur du tourisme coopère-t-il avec la gestion du site pour enrichir les expériences du visiteur et préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial ?
Il y a une **bonne coopération** entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique **pour mettre en avant la valeur universelle exceptionnelle et enrichir l'appréciation des visiteurs.**

9.12 - Comment les informations sur la valeur universelle exceptionnelle du bien sont-elles présentées et interprétées ?
La présentation et l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien **sont appropriées.**

9.13 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il-exposé au sein du bien ?
Dans **beaucoup d'emplacements** et **facilement visible** par les visiteurs.

9.14 - Comment les revenus du tourisme/apportés par les visiteurs (droits d'entrée, permis) contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial ?
On collecte des droits d'entrée, mais cela **ne contribue pas** à la gestion du bien du patrimoine mondial.

9.15 - Existe-t-il des initiatives locales de tourisme durable ?
Sans objet

Si vous avez répondu « Oui », précisez

9.16 - Les bénéfices du tourisme sont-ils partagés avec les communautés locales ?
Oui

Si vous avez répondu « Oui », précisez :

Emplois directs et indirects - versement d'une redevance à la collectivité - bénéfices sociaux

9.17 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la gestion des visites du bien du patrimoine mondial
Monuments gérés par une société privée dans le cadre d'une délégation de service public.

10. Suivi

10.1 - Existe-t-il un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de sa valeur universelle exceptionnelle ?
Il y a un **suivi important**, mais il n'est pas axé sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle.

10.2 - Les informations nécessaires sont-elles disponibles pour définir des indicateurs clés de mesure de l'état de conservation et sont-elles utilisées pour contrôler de quelle manière la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?
L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est **appropriée et des indicateurs clés ont été définis, mais le suivi de l'état des indicateurs pourrait être amélioré.**

10.3 - Des indicateurs clés sont-ils définis et en place pour les aspects principaux suivants du bien ?

	Importance des indicateurs de suivi	Sans objet	Pas d'indicateurs	Indicateurs définis mais pas encore en usage	Indicateurs définis et utilisés depuis le dernier cycle de soumission de Rapports périodiques

10.3.1	État de conservation				✖
10.3.2	Efficacité du système de gestion				✖
10.3.3	Système de gouvernance			✖	
10.3.4	Synergie appropriée avec les autres désignations de conservation				✖
10.3.5	Contribution au développement durable	✖			
10.3.6	Renforcement des capacités	✖			

10.4 - Commentaires concernant les indicateurs clés adoptés pour le bien

10.5 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants au suivi :

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Bonne participation
Autorités locales, municipales	Bonne participation
Communautés locales	Peu de participation
Peuples autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Participation moyenne
Femmes	Bonne participation
Chercheurs	Bonne participation
Secteur du tourisme	Bonne participation
Entreprises et industries locales	Peu de participation
ONG	Bonne participation
Autres groupes spécifiques	Bonne participation
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », veuillez préciser :	

10.6 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées du Comité du patrimoine mondial (Aller au début du chapitre 3 pour le lien vers les rapports sur l'état de conservation de la base de données du Centre du patrimoine mondial sur l'état de conservation) ?

Pas de recommandations appropriées du Comité à mettre en œuvre.

10.7 - Commentaires concernant la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial

10.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi

11. Évaluation des principaux besoins de gestion

11.1 - Évaluation des besoins de gestion

5.3	**Système de gestion/Plan de gestion**	
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 **n'a pas été utilisée** pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	✖
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique **n'a pas été utilisé** pour le bien	✖
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée** pour ce bien	✖
5.3.17	• Le système de gestion du bien **contribue de manière limitée à l'inclusion sociale et l'équité, en améliorant les opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou autre, de la religion, du milieu économique ou de toute autre considération**	
6.1	**Financement**	
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée** pour ce bien du patrimoine mondial	✖
9	**Gestion des visiteurs**	
9.7	Il y **a une stratégie** pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts sur le bien du patrimoine mondial mais elle n'est **pas mise en œuvre**	✖
10	**Suivi**	
10.1	Il y a un **suivi important** dans le périmètre du bien du patrimoine mondial, mais il n'est pas axé sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	✖
10.2	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est **appropriée et des indicateurs clés ont été définis, mais le suivi de l'état des indicateurs pourrait être amélioré**	✖

Veuillez sélectionner 1 points supplémentaires

Please save this question to reflect changes

12. Résumé et conclusions

12.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

12.1.1 - Résumé - Facteurs affectant le bien

4.7	**Conditions locales affectant le tissu physique**						
4.7.7	Nuisibles	pigeons	système pour éloignement du monument	annuel	.	.	.

Résumé - Facteurs affectant le bien **complété**

12.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins en matière de gestion

12.2.1 - Résumé - Besoins en matière de gestion

5.3	**Système de gestion/Plan de gestion**				
		Actions	**Calendrier**	**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**	**Informations / commentaires supplémentaires**
5.3.5	La Recommandation concernant le paysage urbain historique de 2011 **n'a pas été utilisée** pour développer les politiques et bonnes pratiques de protection du bien	.	.	.	.
5.3.7	Le document d'orientation sur les impacts du changement climatique **n'a pas été utilisé** pour le bien	.	.	.	.
5.3.9	La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée** pour ce bien	.	.	.	.

6.1	**Financement**				
6.1.10	La Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial **n'a pas été utilisée** pour ce bien du patrimoine mondial	.	.	.	.

9	**Gestion des visiteurs**				
9.7	Il y **a une stratégie** pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts sur le bien du patrimoine	.	.	.	.

	mondial mais elle n'est **pas mise en œuvre**				

10	**Suivi**				
10.1	Il y a un **suivi important** dans le périmètre du bien du patrimoine mondial, mais il n'est pas axé sur les besoins de la gestion et/ou l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	.	.	.	.
10.2	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est **appropriée et des indicateurs clés ont été définis, mais le suivi de l'état des indicateurs pourrait être amélioré**				

Résumé - Besoins en matière de gestion complété

12.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

12.3.1 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial?

L'authenticité du bien du patrimoine mondial **a été préservée.**

12.3.2 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?

L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été **préservée.**

12.3.3 - Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial?

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **préservée.**

12.3.4 - Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien ?

D'autres valeurs culturelles et/ou naturelles importantes et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont **intacts.**

12.3.5 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'état de conservation du bien

13. Impact de l'inscription au patrimoine mondial

13.1 - Veuillez évaluer l'impact du statut de patrimoine mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Positif
Recherche et suivi	Positif
Efficacité de la gestion	Positif
Qualité de vie des communautés locales et groupes autochtones	Pas d'impact
Reconnaissance	Très positif
Éducation	Positif
Aménagement d'infrastructures	Positif
Financement du bien	Positif
Coopération internationale	Sans objet

Soutien politique pour la conservation	Positif
Cadre juridique/de politique générale pour la conservation	Positif
Promotion	Très positif
Coordination institutionnelle	Positif
Sécurité	Positif
Égalité des genres	Positif
Services/avantages pour les communautés locales au niveau de l'écosystème	Pas d'impact
Inclusion sociale et équité et renforcement des opportunités pour tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de l'origine ethnique ou géographique, de la religion ou de la situation économique ou autre	Positif
Promotion d'un développement économique local inclusif et amélioration des moyens de subsistance	Positif
Contribution à la prévention des conflits, en respectant la diversité culturelle sur le périmètre et à proximité des biens du patrimoine	Pas d'impact
Autre	Sans objet
Si vous avez choisi « Autre », précisez :	

13.2 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial et ses impacts

14. Bonnes pratiques de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Exemple de bonne pratique de protection, d'identification, de conservation ou de gestion du bien du patrimoine mondial

14.2 - Définissez les sujets couverts par cet exemple de bonne pratique au niveau du bien

État de conservation

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Pertinence de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.1.1 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants ?

Le suivi et l'établissement de rapports.

15.1.2 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission des Rapports périodiques par les entités suivantes

État partie	Bon suivi
Gestionnaires de sites	Suivi moyen
Centre du patrimoine mondial	Peu de suivi
Organisations consultatives (ICOMOS, UICN, ICCROM)	Peu de suivi

15.2. Utilisation des données

15.2.1 - Comment les autorités responsables du bien prévoient-elles d'utiliser les données enregistrées à l'occasion de ce cycle de Rapports périodiques ?

Mise à jour des plans de gestion

15.2.2 - Commentaires sur l'utilisation des données de ce cycle de soumission des Rapports périodiques

15.3. Délais et ressources

15.3.1 - Entités ayant participé au remplissage de ce questionnaire en ligne (cocher autant de cases que nécessaire)

Institutions gouvernementales chargées du patrimoine culturel et naturel.

Gestionnaire/coordinateurs/personnel du site.

Communautés locales.

15.3.2 - L'équilibre entre les genres a-t-il été respecté et appliqué dans le remplissage du présent questionnaire ?

L'équilibre entre les genres est explicitement **intégré et efficacement mis en œuvre** dans le processus.

15.3.3 - Avez-vous eu suffisamment de temps (environ dix mois) pour recueillir les informations nécessaires et remplir ce questionnaire ?

Oui

15.3.4 - Estimez le temps (heures de travail) nécessaire pour remplir ce questionnaire

8 / 8 / 16 /

15.3.5 - Avez-vous mobilisé des ressources supplémentaires pour remplir ce questionnaire ?

		Non	Oui
15.3.5.1	Ressources humaines		✖
15.3.5.2	Ressources financières pour l'organisation des réunions de consultation/formations	✖	

15.4. Format et contenu du Rapport périodique

15.4.1 - Quel était le degré d'accessibilité des informations requises pour compléter ce questionnaire ?

La **majeure partie** des informations requises était accessible.

15.4.2 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et clair à comprendre ?

		Très difficile	Difficile	Facile	Très facile
15.4.2.1	Facilité d'utilisation du questionnaire			✖	
15.4.2.2	Clarté des questions			✖	

15.4.3 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

15.5. Formation et conseils

15.5.1 - Veuillez évaluer le soutien des entités suivantes en matière de formation et de conseils pour compléter le questionnaire

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Sans objet
UNESCO (autres secteurs/bureaux hors-siège)	Sans objet
Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet
ICOMOS international	Sans objet
UICN international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Sans objet
UICN national/régional	Sans objet

15.5.2 - Veuillez évaluer le niveau d'aide reçu des entités suivantes pour remplir le questionnaire du Rapport périodique

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO	Sans objet
Représentant de l'État partie (Point focal national)	Bon soutien
Autres secteurs de l'UNESCO (par ex. bureaux hors siège)	Sans objet
Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet
ICOMOS international	Sans objet
ICCROM international/régional	Sans objet
ICOMOS national/régional	Sans objet
UICN national/régional	Sans objet
UICN international	Sans objet

15.5.3 - Les sources de formation en ligne sur la soumission de Rapports périodiques, préparées par le Centre du patrimoine mondial, vous ont-elles aidé à remplir ce questionnaire ?

Sans objet (ces ressources n'ont pas été utilisées)

15.5.4 - Veuillez fournir d'autres commentaires sur les ressources de formation en ligne et les changements que vous aimeriez voir mise en œuvre.

15.6. Actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

15.6.1 - Résumé des actions qui exigeront un examen formel du Comité du patrimoine mondial

Pas d'éléments proposés pour mise à jour.

15.7. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.1 - Veuillez fournir des commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques

15.7.2 - Merci d’avoir répondu à toutes les questions. Nous vous invitons à contacter votre Point focal pour qu’il/elle valide et envoie le questionnaire au Centre du patrimoine mondial.